

COMMISSION DES DÉLÉGUÉS



Rappel de l'article 19.2 et suivants du règlement sportif général.

19.2 Les clubs en présence doivent mettre chacun à la disposition des arbitres avant chaque rencontre un délégué aux arbitres, membre responsable licencié majeur appartenant au club dont le nom et le numéro de licence sont inscrits avant la rencontre sur la feuille de match dans les cases réservées à cet effet. A défaut, ils ne peuvent exercer la fonction de délégué de club. Ils sont chargés de veiller sur la sécurité des arbitres, de faire assurer la police autour du terrain et de témoigner en cas d'incidents. Les délégués doivent être facilement identifiables par un élément de leur habillement (brassard, maillot...). L'entraîneur inscrit sur la feuille de match est exclu de cette fonction.

19.3 – Les clubs visités ou visiteurs ont la possibilité de demander au District la présence d'un délégué officiel pour assister à leur match. Cette demande doit être présentée par écrit 15 jours avant la rencontre à la direction administrative du District.

19.4 - Le club qui en a fait la demande règle l'indemnité de déplacement de ce délégué suivant le barème fixé dans l'annexe N° 2 du RSG du District.

19.6 - Le Comité de direction du district, ou son bureau ou une commission peut demander la présence d'un délégué officiel du district les frais seront à la charge d'un ou des deux clubs. Le délégué désigné aura reçu par le responsable des délégués l'information relative au règlement de l'indemnité due. Les commissions qui demandent la présence d'un délégué doivent préciser dans leurs procès-verbaux qui aura la charge de régler les frais de celui-ci contre remise de sa note de frais.

RÉUNION DU 18/01/2022

Président : M. MATILI

Présent(s) : MM. BAULAY - SUZAN

Article 18. - **Délégués Officiels.**

Conformément à l'article 19, alinéa 3, 4, 5 et 6 du R.S.G. du District des Hauts-de-Seine.

À partir des 1/4 de finale des délégués sont obligatoirement désignés et les frais sont à la charge du club visiteur

Journée du 23 JANVIER 2022

Date	Categorie	Division	N° match	Recevant	Visiteur	Charge
23/01/2022	SENIORS	D 1	23430364	MONTRouGE FC 92.2	ST CLOUD FC 1	2 CLUBS
23/01/2022	SENIORS	D 1	23430360	ISSY LES MX FC 2	NANTERRE ES 2	2 CLUBS
23/01/2022	U 18	D 1	23431169	BOULOGNE BIL AC 2	MONTRouGE FC 92.2	2 CLUBS
23/01/2022	U 18	D 1	23431164	PLESSIS ROBINSON FC1	ST CLOUD FC 1	2 CLUBS
23/01/2022	U 18	D 1	23431166	BAGNEUX COM 2	ISSY LES MX FC 2	2 CLUBS
23/01/2022	U 18	D 3	23432169	RUEIL MALMAISON FC 2	GENNEVILLIERS CSM 2	2 CLUBS
23/01/2022	U 16	D 1	23433530	GENNEVILLERS CSM 1	COURBEVOIE SPORTS 1	2 CLUBS
23/01/2022	U 16	D 1	23433528	ST CLOUD FC 1	CLICHY S/SEINE US 1	2 CLUBS
23/01/2022	U16	D 1	23433531	BOULOGNE BIL AC 4	LEVALLOIS SC 1	2 CLUBS

Journée du 21 & 23 JANVIER 2022

Date	Categorie	Division	N° match	Recevant	Visiteur	Charge
21/01/2022	SENIORS	FUTSAL	24079643	TRAIT D'UNION FC 1	ISSY LES MX FC 2	2 CLUBS
22/01/2022	SENIORS	FUTSAL	24079640	SCEAUX FC 1	BOULOGNE BILL AC1	2 CLUBS
22/01/2022	SENIORS	FUTSAL	24079642	GENNEVILLIERS SOCCER1	CHATILLON FOOT SALLE 1	2 CLUBS
23/01/2022	SENIORS	FUTSAL	24079638	JABC 1	NEUILLY FC 2	2 CLUBS
23/01/2022	SENIORS	FUTSAL	24079639	FC ASNIERES FUTSAL 1	HOMENMEN France 1	2 CLUBS